

La stratégie écophyto 2030

Réduire et améliorer
l'utilisation des phytos

VITICULTURE

N°15 du 07/07/2026

CHAMBRES
D'AGRICULTURE
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL de Bourgogne-Franche-Comté

SOMMAIRE

[Météo](#)
[Stade](#)
[Aléa climatique](#)
[Mildiou](#)
[Oïdium](#)
[Black-Rot](#)
[Ravageurs](#)
[Ravageurs émergents](#)
[Biodiversité et santé des agrosystèmes](#)

A RETENIR

Mildiou : RAS
Oïdium : situation saine, très peu d'évolution
Black Rot : situation stable, pas d'évolution
Ravageurs : fin de vol pour l'Eudémis

METEO

Pluies du 30 juin au 06 juillet

Département	Min (mm)	Max (mm)
Saône-et-Loire	0	2
Côte-d'Or	0	6
Yonne	0	3
Nièvre	0	0
Franche-Comté	0	16

La période écoulée a été plutôt sèche, avec un épisode pluvieux hétérogène en milieu de semaine sur quelques secteurs, n'ayant toutefois apporté que de faibles cumuls. Côté températures, comme annoncé, elles étaient plus conformes aux normales et moins extrêmes que la semaine précédente.

Prévisions à 7 jours :



(Source : Météo France, Chablis 89800) le 06/07/2026 à 16h00. Retrouvez les données météo actualisées ici)

La semaine à venir s'annonce encore très chaude, avec a priori des nuits plus fraîches que la période caniculaire de la deuxième décade de juin. Quelques orages de chaleur pourraient éclater, mais à ce jour aucune certitude sur les précipitations à venir.

STADE

Les observations montrent une poursuite de l'évolution des stades malgré le manque d'eau observé dans de nombreuses parcelles. La véraison s'est enclenchée sur les parcelles les plus précoces. Le stade moyen se situe entre la fermeture de la grappe et le début de la véraison, cette dernière restant difficile à caractériser sur les cépages blancs.

Malgré une dynamique légèrement ralentie, la comparaison avec les millésimes 2020 et 2022 est toujours d'actualité à ce stade. Reste à voir comment évoluera la maturité en fonction des conditions météo à venir.



Figure 1 : 1ères baies vérées

Et Vignoble	Stades Mini	Stades Maxi
Saône-et-Loire	Début fermeture	Début véraison
Côte-d'Or	Début fermeture	Début véraison
Yonne	Début fermeture	1ères baies vérées
Nièvre	Fermeture	
Franche-Comté	Fermeture	1ères baies vérées



Figure 2 : Début véraison

ALEA CLIMATIQUE

Si à ce stade de la campagne l'état sanitaire du vignoble est très bon, l'état physiologique des parcelles posera sans doute plus de questions d'ici la récolte, ou après.

En effet, les fortes chaleurs passées, associées à celles annoncées dans les prochains jours, ainsi que le déficit hydrique observé depuis plusieurs semaines sur la plupart des vignobles, impactent déjà de nombreuses parcelles. L'intensité de ces effets varie selon plusieurs paramètres (sol, âge, exposition, porte-greffes, pratiques...) et pourrait encore s'accroître d'ici la fin de la campagne.

MILDIU

Situation

238 parcelles traitées ont été observées ainsi que 16 témoins non traités.

La situation vis-à-vis du mildiou n'a bien évidemment toujours pas évolué, et demeure très saine sur l'ensemble de la région.

A ce jour, sur les secteurs les plus arrosés lors des dernières précipitations significatives du 28/29 juin, aucun symptôme récents n'a été observé.

Analyse de risque

Les symptômes étant très rares sur l'ensemble de la région et les conditions toujours très défavorables à la sporulation, le risque global peut être considéré comme très faible sur l'ensemble de la région.



*Mesures prophylactiques : retrouvez les bonnes pratiques prophylactiques sur ce [lien EcophytoPic](#), et notamment l'épamprage qui, à ce stade, permet de limiter le risque mildiou.

OIDIUM

Situation

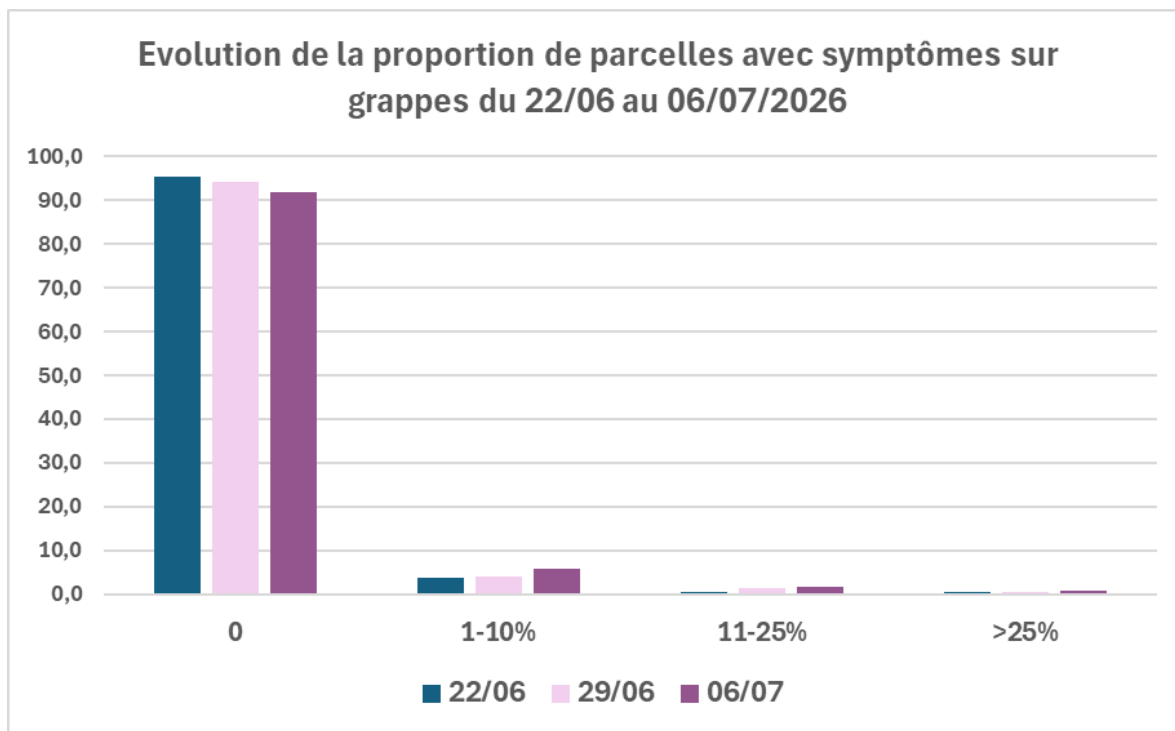
243 parcelles traitées ont été observées lors de la tournée du lundi 06/07 + 16 témoins non traités.

À ce stade de la campagne, avec une fermeture de la grappe bien avancée, et la véraison débutée sur les secteurs les plus précoces, l'état sanitaire concernant l'oïdium est globalement très bon à l'échelle de la région.

Bien qu'une légère augmentation soit observée sur les parcelles déjà concernées par des symptômes d'oïdium sur grappes, particulièrement dans l'Yonne, dans la plupart des cas, il s'agit de quelques baies isolées.

En effet, au-delà des parcelles très sensibles à très fort historique, où le nombre de grappes avec des symptômes a légèrement évolué, partout ailleurs les fréquences restent très faibles.

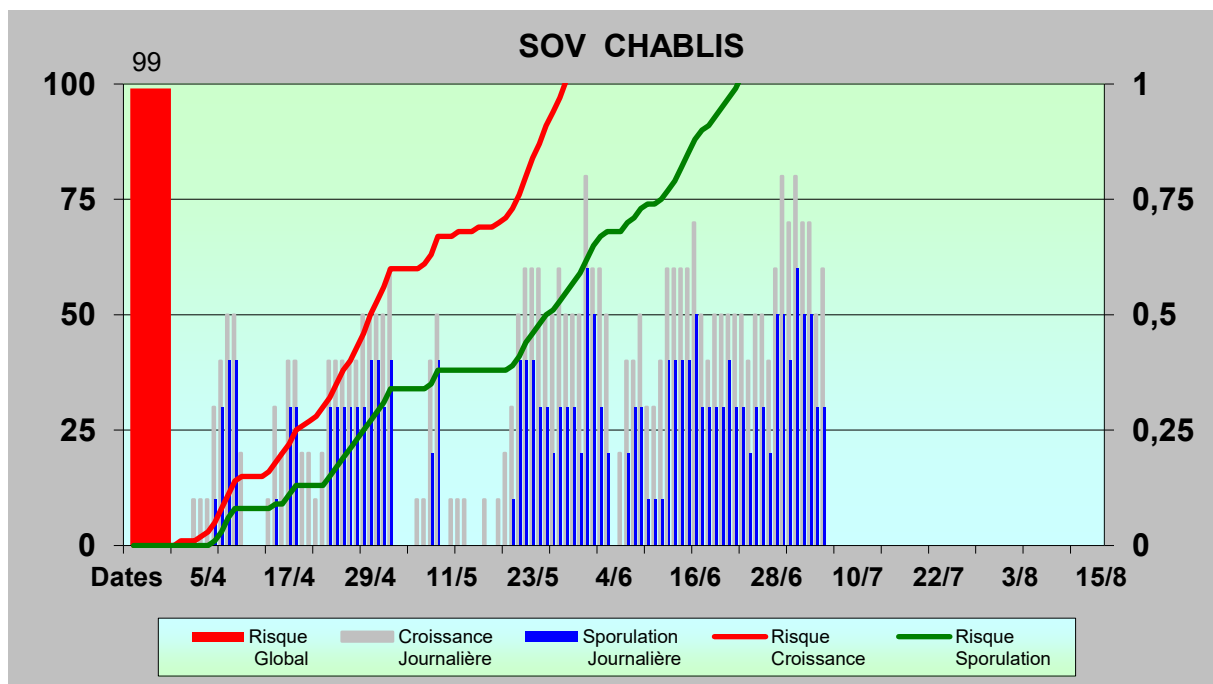
Sur les **parcelles non traitées** l'évolution n'est pas plus marquée que sur les quelques parcelles à très fort historique. À noter que sur les 16 parcelles (ou partie de parcelles) encore non traitées à ce jour, seulement 4 présentent des symptômes sur grappes.



Graphique 1 : Evolution de la situation oïdium sur grappes

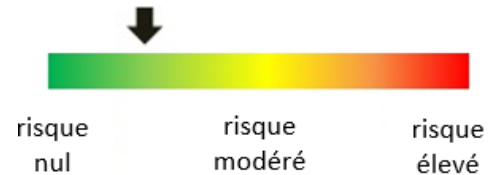
Analyse de risque

Les modélisations issues du modèle SOV indiquent des conditions plutôt favorables au développement de l'oïdium la semaine dernière. Toutefois, ces modélisations sont à relativiser dans la mesure où les périodes favorables annoncées sur les dernières semaines ne se sont pas véritablement confirmées sur le terrain par les observations réalisées sur le réseau.



Graphique 2 : Données du modèle SOV pour le site de Chablis

Avec une fréquence de parcelles concernées par des symptômes sur grappes qui reste toujours faible à ce stade de la campagne, et un stade fermeture de la grappe atteint dans la plupart des parcelles, réduisant la possibilité de nouvelles contaminations, le risque global demeure stable, et peut être caractérisé de faible à modéré pour la fin de campagne.



Le début de la véraison étant observé sur les parcelles les plus précoces, les grappes sont désormais moins sensibles au développement de l'oïdium.

Pour rappel, la fin de protection vis-à-vis de l'oïdium doit être raisonnée en fonction de l'état sanitaire de chaque parcelle. Pour ce faire, un bilan sanitaire doit être réalisé (**à la parcelle**) en fin de rémanence du traitement effectué à fermeture (10 à 14 jours après fermeture selon la nature du fongicide utilisé) :

- **si absence d'oïdium** : fin de risque de contaminations significatives sur grappes.
- **si présence même faible d'oïdium (quelques baies)** : le risque de progression de la maladie peut persister jusqu'à l'enclenchement de la véraison.

Le comptage bilan sera effectué sur 100 grappes réparties sur l'ensemble de la parcelle (20 x 5 grappes). Cette observation devra être particulièrement méticuleuse et concerner **toutes** les parcelles de l'exploitation pour que la règle de décision puisse être appliquée.

BLACK ROT

Situation

En l'absence de précipitations depuis plusieurs semaines sur les secteurs sensibles, aucune évolution n'a été constatée.

À ce jour, pas de nouveaux symptômes observés sur les secteurs avec de forts cumuls sur la fin juin.

Analyse de risque

Sur les secteurs sensibles, le risque sur grappes est maintenant à prendre en compte, avec une période de forte sensibilité qui a débuté depuis la nouaison et se poursuivra **jusqu'au début de la véraison**.

RAVAGEURS

Vers de la grappe

Situation

Le vol d'Eudémis touche désormais à sa fin sur tous les secteurs. Quelques prises résiduelles demeurent, mais à un niveau relativement faible (au maximum 14 adultes).

Flavescence Dorée

Situation

Les applications de larvicides sont en théorie terminées quels que soient les secteurs et les durées de protection.

Un second message réglementaire a été diffusé par les services de l'Etat :

https://www.stop-flavescence-bourgogne.fr/wp-content/uploads/2026/06/Message-reglementaire-2_2026.pdf

Ainsi, sur les communes concernées par une 3^{ème} application d'insecticide (en conventionnel uniquement), ainsi que pour les vignes mères de greffons, celle-ci est à positionner à partir du 6 juillet.

Pour rappel, la protection obligatoire en pépinières viticoles doit être assurée en continu du **15 mai au 15 octobre**.

RAVAGEURS EMERGENTS

Pour information, un adulte de **Scarabée japonais** (*Popilla japonica*) a été piégé dans le Doubs le 16 juin dernier. Il s'agit de la première identification sur le territoire de la région. Vous trouverez plus d'informations via le lien ci-dessous et/ou la plaquette rédigée par la DGAL, l'IFV et l'ANSES en pièce jointe :

<https://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/popillia-japonica-detecte-dans-le-doubs-communique-de-presse-et-consignes-de-a3779.html>

BIODIVERSITE ET SANTE DES AGROSYSTEMES

Dans le but d'accompagner la démarche agroécologique portée par le Bulletin de Santé du Végétal, voici les notes nationales biodiversité :



Toutes les fiches « biodiversité et santé des agrosystèmes » ainsi que « les fiches réglementaires » sont disponibles sur le site de la Chambre régionale de Bourgogne Franche-Comté, en cliquant ici.

Compte tenu de l'état sanitaire et de la précocité de ce millésime, ce bulletin est le dernier pour cette campagne 2026. Un bulletin de « Bilan de campagne » sera rédigé et mis en ligne en fin d'année.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté (CRA BFC) et rédigé par le représentant de la CRA BFC au sein de la Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire en collaboration avec les membres de la cellule d'analyse de risque : FREDON Bourgogne-Franche-Comté, IFV, BIO Bourgogne-Franche-Comté et GIE BFC-Agro à partir des observations réalisées par : Chambres départementales d'Agriculture de Côte d'Or, Saône-et-Loire et Yonne, Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles, BIO Bourgogne-Franche-Comté, 110 Vigne, Bourgogne du Sud, Bourgogne Viti Service, Coopérative Agricole Bresse Mâconnais, Coopérative Agricole Mâconnais Beaujolais, Ecovigne, Soufflet Vigne, Groupement Vignerons des Terres Secrètes, La Chablisienne, Aaces Roses, Domaine Laroche, Oenophyt, SICAVAC, Cave de Lugny, Cave des Hautes Côtes, Château de Santenay, Ax'Vigne, Vitagri, Vignerons de Buxy, Lycée viticole de Davayé, Terre Comtoise, Interval, Société de Viticulture du Jura ;



Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques de leurs conseillers.

Dispositif supervisé par le Service Régional de l'Alimentation dans le cadre du dispositif de Surveillance Biologique du Territoire du plan régional Ecophyto.